

COMMUNE DE SERMAISE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUILLET 2013

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mil treize, le trente Juillet à 8 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SERMAISE, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gérard HAUTEFEUILLE, Maire

Date de convocation : 10 Juillet 2013

Etaient présents : G. HAUTEFEUILLE, P. JAVOURET, J.L. RINGUEDE, J.C. DELPLANQUE, C. CHEVALLIER, N. DARTEVELLE, I. DAVIOT, M. NOLIN BEAUMONT

Absent excusé : J. BESSE a donné procuration à G. HAUTEFEUILLE

Absents : V. LACOSTE, C. DELAFRAYE, J. VERGNAUD, I. LE JEUNE, G. FORNETTY, D. CLABASSI

Secrétaire de Séance : C. CHEVALLIER

Le précédent compte-rendu ne suscite aucune observation et est adopté à l'unanimité.

1/ CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX « CŒUR DE VILLAGE »

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 29 Juillet 2013

le Conseil Municipal décide
à l'unanimité d'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme

Cœur de village

Lot 1 : VRD - TERRASSEMENTS – ASSAINISSEMENT - VOIRIES

Entreprise : COLAS

Montant du marché : 668 421.67 € ht (base + option 1 + option 2)

Lot 2 : HORTICULTURE

Entreprise : SFEV

Montant du marché : 54 803.07 € ht

Dits que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.